



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Préavis No 55/01

Concerne : Demande de crédits supplémentaires au budget 2001 pour un montant total de Fr. 184'000.-.

Municipal responsable : Monsieur le syndic Hans-Rudolf KAPPELER

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous soumettons une série de crédits supplémentaires par rapport au budget communal 2001, accepté avec divers amendements dans le préavis No 39/00, adopté le 8 décembre 2000.

Cette façon de faire a comme but de :

- Couvrir des dépenses imprévues lors de l'établissement du budget de l'année en cours;
- Annoncer de nouvelles intentions respectivement projets;
- Afficher une transparence.

Sur cette base, nous formulons la demande de crédits supplémentaires pour les comptes budgétaires suivants :

Municipalité

Compte 101.3185 Honoraires et frais d'expertises

Augmentation de Fr. 33'000.- à
Fr. 50'000.-

Fr. 17'000.-

Le montant a été sous-estimé lors de l'établissement du budget.

Administration

Compte 110.3091 Frais pour la formation professionnelle du personnel

Demande de crédit de

Fr. 8'000.-

- Formation management et coaching des chefs de service
- Formation et coaching de la relève
- Cours de formation (par. ex Bourse)

Bâtiments locatifs

Compte 350.3185 Honoraires et frais d'expertises

Augmentation de Fr. 10'000.- à
Fr. 65'000.-

Soit :

Fr. 55'000.-

Fr. 40'000.- étude globale concernant la faisabilité relative aux bâtiments de :

- l'ancienne forge;

- l'ancienne poste;
- la Passade;
- l'Auberge communale;
- l'ancienne Salle communale.

Cette somme était portée au budget 2000, mais n'a pas été facturée sur les comptes 2000, sera prise en compte en 2001.

Fr. 15'000.- étude concernant la transformation de l'Auberge.

Bâtiments scolaires

Compte 352.3114 Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien + vêtements

Augmentation de Fr. 15'000.- à Fr. 31'000.-

Fr. 16'000.-

Soit :

Fr. 8'000.- Collège de La Combe - Les Places, salle de gymnastique. Achat d'une auto laveuse.

Fr. 8'000.- Fourniture et pose d'une armoire d'exposition au Collège de La Combe - Les Places.

Compte 352.3141 Entretien des bâtiments

Augmentation de Fr. 80'000.- à Fr. 120'000.-

Fr. 40'000.-

Soit :

Fr. 30'000.- Création d'une salle de couture dans le

pavillon du collège de La Combe - Les Places.

Fr. 10'000.- Installation de cache-radiateurs et de ventilateurs dans le pavillon scolaire des Fossés.

Bâtiments mixtes

Compte 355.3114 Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien + vêtements

Augmentation de Fr. 30'000.- à Fr. 45'000.-

Fr. 15'000.-

Centre communal les Morettes. Achat d'une balayeuse et d'un aspirateur à déchets pour l'entretien des extérieurs.

Parcs, Promenades, Cimetière et Terrains de football

Compte 440.3011 Traitement du personnel

Augmentation de Fr. 58'000.- à 76'000.-

Fr. 18'000.-

Engagement d'une personne polyvalente pour divers travaux, à savoir :

- Voirie
- Routes
- Parcs et jardins
- Terrains de football

En remplacement d'une personne mise à disposition par une entreprise de la place.

Compte 440.3114 Achat de machines, de matériel
d'exploitation et d'entretien

Augmentation de Fr. 15'000.- à
Fr. 30'000.-

Fr. 15'000.-

Achat d'une machine pour
l'entretien des terrains
communaux (football, Centre
communal Les Morettes, Collège
des Fossés, etc.).

Montant total des crédits supplémentaires
budgétés

Fr. 184'000.-

=====

Incidences sur le budget communal

Augmentation totale des charges de

Fr. 16'269'050.- à

Fr. 16'453'050.-

Total des revenus inchangé

Fr. 15'520'650.-

Total excédents des charges

Fr. 932'400.-

=====

Remarques

Nous n'apportons aucune modification en ce qui concerne les
revenus, étant donné qu'aucun élément ne nous permet, aujourd'hui,
de justifier des entrées supplémentaires. Toutefois, comme les
trois dernières années, nous pensons que les entrées seront
supérieures à nos prévisions.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal no 55/01 concernant des crédits supplémentaires au budget 2001 pour un montant total de Fr. 184'000.-,

lu le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1/ d'accorder à la Municipalité des crédits supplémentaires pour un montant total de Fr. 184'000.- qui sont à porter sur les comptes mentionnés dans ce préavis.

2/ d'accepter le budget 2001 avec un excédent de charges de Fr. 932'400.-.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 14 août 2001 pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



H.-R. Kappeler



La secrétaire adj.



N. Pichon